

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Hofinam SA en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 01.10.2005*
4. *Echéance de préavis des créances: **23.11.2005***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Andreas Tobler, Tobler Finanz- und Treuhand AG, Im Winkel 6, 8600 Dübendorf*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de la radiation anticipée conformément à l'art. 745 al. 3 CO.*  
Andreas Tobler, Tobler Finanz- und Treuhand AG  
8600 Dübendorf

(03067710)